

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 25

Artikel: Fleurs et gares
Autor: X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE.
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
 Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Quelques mots sur la société « l'Helvétia ».

Ses origines. — Son histoire.

La section de Lausanne de la société d'étudiants l'Helvétia a célébré, samedi et dimanche derniers, par une fête charmante, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A ce propos, nous pensons que quelques détails sur la fondation de l'Helvétia intéresseront nos lecteurs. Nous les empruntons à un article de M. le pasteur H. Thélin, publié, en 1882, dans le journal de cette société.

La société de Zofingue, fondée en 1819, par suite du rapprochement de quelques étudiants de Berne et de Zurich, avait rallié un très grand nombre d'étudiants appartenant à toutes les opinions. Les tendances conservatrices, cependant, y avaient le pas sur les autres.

Dès 1830, alors que la réalisation des principes proclamés en 1789 provoquait un peu partout, en Europe, des révolutions, des dissentiments éclatèrent dans la société, entre les conservateurs et les partisans des idées démocratiques. Plusieurs de ces derniers donnèrent leur démission.

Les relations entre les étudiants des diverses villes suisses n'existant pas encore d'une façon régulière, il s'écoula un certain nombre d'années avant qu'une société réunit les adeptes des idées nouvelles. C'est en 1847 seulement, lors de la fête centrale, qu'un grand nombre de Zofingiens bernois se séparèrent de leurs collègues conservateurs, et proclamèrent la *régénération de la société de Zofingue*. Les sections de Soleure et d'Aarau se joignirent aux démissionnaires bernois pour fonder la *Nouvelle Zofingue*. Puis, successivement, les sections de Zurich, de St-Gall, la *Rauracia*, de Bâle et d'Argovie, demandèrent leur admission.

Vers la fin de 1848, une section se fonda à Lausanne, une autre à Genève et à Fribourg.

En 1849, la Nouvelle Zofingue, voulant rompre les liens qui l'unissaient encore à l'ancienne, prit son nom actuel d'*Helvétia*.

En 1859, l'Helvétia comptait des sections à Berne, Soleure, Zurich, Bâle, Aarau, St-Gall, Coire, Fribourg, Lausanne et Genève.

Zofingue a sa fête centrale annuelle à Zofingue. L'Helvétia célèbre la sienne à Langenthal.

Voici quelques renseignements intéressant spécialement la section vaudoise.

Le 6 juin 1848, sept étudiants de l'Académie de Lausanne constituèrent par l'acte suivant une section de la Nouvelle Zofingue :

Les soussignés, voulant jouir du droit qu'a tout étudiant d'exprimer par ses paroles et ses actions ses sympathies démocratiques;

désirant de plus sortir de l'état fâcheux d'isolement dans lequel ils se trouvent vis-à-vis des autres étudiants de l'Académie de Lausanne, isolement causé par haine politique;

voulant appuyer de leur concours la grande œuvre de régénération morale et politique, qui s'effectue dans toute l'Europe et à laquelle les différents corps d'étudiants prêtent l'assistance la plus énergique;

déclarent se former en section vaudoise candi-

date de la nouvelle section de Zofingue et demandent à être reconnus comme section ordinaire.

Ainsi fait à Lausanne, le 6 juin 1848. (Signé) :
 H. Thélin, stud. litt., G. Décombaz, G. Würsten,
 A. Turel, L. Deytard, Rod. Kocher, de Berne,
 Théod. Rem, de Laufen.

Le 16 juin, le Comité central, siégeant à Zurich, annonce aux étudiants lausannois leur admission dans la société.

M. Thélin, père du pasteur actuel, fut le premier président de la section vaudoise.

Un des fondateurs de l'Helvétia de Lausanne, M. Turel, s'étant rendu à Genève, réussit à convaincre les étudiants radicaux de cette dernière ville. Une section y fut constituée.

Parmi les candidats reçus en 1850 et 1851, on remarque : Louis Ruchonnet, Charles Wullimoz, Sylvius Chavannes, etc. MM. Henri Druey, Eytel, Jean-Abr. Meystre, préfet de Lausanne, furent nommés membres honoraires.

Les trois sections romandes, Lausanne, Genève et Fribourg se rapprochèrent étroitement. Un comité dirigeant ces trois sections fut institué et établi à Lausanne; M. Würsten en était le président.

Les huit premières années de l'existence de l'Helvétia, de 1847 à 1855, furent très prospères. La société de Zofingue n'avait pu prendre son parti de la scission qui s'était produite dans son sein et de laquelle était née l'Helvétia. Voyant qu'il ne fallait pas songer à démolir sa rivale, devenue trop solide, Zofingue tenta une fusion. Cette fusion eut lieu en 1855, en dépit d'une forte opposition. Par 10 voix contre 2, la section vaudoise s'était prononcée négativement.

La société résultant de la fusion prit le nom de *Nouvelle Zofingue*. Les archives de l'Helvétia passeront à la nouvelle société; seuls, les Lausannois refusèrent de livrer les leurs. Soigneusement recueillies et conservées par Louis Ruchonnet, elles furent remises plus tard aux étudiants qui refondèrent l'Helvétia vaudoise.

Les tendances conservatrices de la société de Zofingue, qui avaient un moment fléchi, lors de la fusion, reprirent bientôt le dessus dans la nouvelle Zofingue; la casquette blanche, quelque temps abandonnée, fut rétablie et les anciens membres de l'Helvétia ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils avaient été dupés.

L'idée de la reconstitution de l'Helvétia était dans l'air. La section vaudoise donna le branle. Cinq étudiants de notre Académie, MM. *Deta-pierre, Roulet, de Weiss, Paccaud et Panchaud* la fondèrent de nouveau le 10 décembre 1856, dans une réunion tenue à la pinte Marguerat, rue d'Etraz. La reconstitution de l'Helvétia suisse n'eut lieu qu'en 1858, époque où les sections de Berne et d'Aarau se joignirent à celle de Lausanne. La nouvelle devise de la société — devise actuelle — fut : *Patrie, Amitié, Progrès!*

L'Helvétia de Lausanne n'était cependant pas au bout de ses vicissitudes. De 1866 à 1868, cette section n'eut même un moment qu'un seul membre actif, M. Emile Meystre, étudiant en théologie. Il tint bon.

En automne 1868, au retour d'une réunion d'honoraires, tenue à Langenthal, un effort fut tenté pour le relèvement de la société. Le 12 novembre, la section était reformée; elle se composait de MM. *E. Meystre, Lenoir, Paul Bertholet, Alex. Bertholet, Bettex et Lehner*. Un drapeau, don des membres honoraires, lui fut présenté, par Louis Ruchonnet, le 28 janvier 1869.

Dès lors, l'Helvétia, fidèle à ses principes, a constamment prospéré, et c'est pleine de vigueur et de promesses que la section vaudoise est entrée dans sa cinquantième année.

Le temps et les progrès incontestés des idées démocratiques ont beaucoup adouci l'acuité des dissentiments qui séparaient l'Helvétia et Zofingue. Aujourd'hui, ces deux sociétés entretiennent des rapports aussi cordiaux qu'on le peut souhaiter, étant donné la divergence des opinions politiques.

Fleurs et gares.

Un lecteur du *XIX^e Siècle*, qui, dit ce journal, a souvent d'heureuses idées, lui adresse les lignes suivantes :

Depuis plusieurs années déjà, les voyageurs de nos compagnies de chemins de fer peuvent admirer aux abords des petites gares, notamment dans la banlieue parisienne, de ravissants jardins : fleurs et légumes y sont cultivés avec goût et intelligence par les chefs de gares des dites stations.

Il y a certainement là une innovation à encourager, car, en même temps qu'elle rompt la monotonie des gares de chemins de fer, elle offre à ces modestes employés une distraction à la fois saine, intelligente et utile.

Ne serait-il donc pas possible à nos grandes Compagnies d'instituer des sortes de concours d'horticulture entre ces chefs de gares, concours qui reviendraient périodiquement et où l'on primerait ceux des concurrents qui auraient les plus beaux jardins.

Pour singulière qu'elle paraisse, à première vue, cette idée ne l'est point tant que cela.

Quoi! encore un concours! allez-vous dire.

Hélas, oui, encore un concours! Que voulez-vous, c'est une toquade de notre époque. Un de plus ou un de moins, ce n'est pas une affaire. D'ailleurs, celui qui nous est proposé ne serait pas le plus ridicule, au contraire.

Les chefs de gare de la banlieue parisienne ne sont pas les seuls qui aient le goût des fleurs et qui transforment en gracieux parterres les abords, souvent arides, de leurs stations. Chez nous aussi, et depuis longtemps déjà, nombreuses sont les gares fleuries où les grappes bleues de la glycine, le rouge chèvrefeuille, la vigne du Canada grimpent aux colonnettes, courent sur les corniches, tombent en festons de l'avant-toit, s'accrochent aux fils des télégraphes; où les géraniums, les fuchsias, les ceilleths, s'étagent en pyramides multicolores; où les locomotives frôlent de leurs roues énormes les iris disposés en bordure le long des quais.

Certaines gares de la ligne de St-Maurice, par exemple, sont de véritables expositions d'horticulture en miniature, où le bon goût de

l'arrangement le dispute à la variété des espèces.

Oh ! que toutes ces fleurs font une heureuse diversion à la monotonie des voyages en chemin de fer, aux cahots fatigants des wagons, aux coups de sifflet stridents de la locomotive, au vacarme infernal de ce train brûlant l'espace, à la course échevelée des habitations, des arbres, des poteaux, qui bordent la voie.

Comme elles vous reposent de la bousculade de tous ces gens affairés, distraits, qui, dans la fièvre des départs précipités, dans la course au clocher de notre vie actuelle, oublient jusqu'aux règles les plus élémentaires de la politesse et des convenances. Nulle part on ne rencontre moins de gens polis que dans les chemins de fer ! Il semble qu'on puisse s'y affranchir de toute civilité. Le droit, la meilleure place sont au plus fort et au premier occupant.

Certainement, les chefs de gare qui consacrent leurs loisirs à décorer de fleurs et de plantes leurs stations et qui jouissent ainsi les yeux et le cœur du pauvre voyageur, font œuvre très louable, tout en se récréant. On ne saurait trop les en féliciter.

Il serait désirable de voir se généraliser ces heureuses dispositions. Pour cela, ce serait peut-être dépasser un peu le but que d'instituer un concours. N'y aurait-il pas à craindre que le désir de décrocher une première prime fit parfois oublier aux chefs de stations l'accomplissement de leurs devoirs ? Il ne faudrait pas que la régularité du service en souffrit et qu'un train fût obligé d'attendre, pour se remettre en marche, que M. le Chef de gare ait fini d'arroser ses géraniums ou de marcotter ses œillets.

Il suffirait sans doute d'un modeste encouragement, donné, par l'administration, aux chefs de gare qui, sans préjudice pour leur service, déploieraient le plus de goût et de zèle dans la décoration de leurs stations.

La proposition vaut bien d'être examinée.

X.

Ecole ménagère à Genève.

Une de nos collaboratrices, qui vient de visiter une école ménagère, tout récemment créée à Genève, nous communique à ce sujet les intéressants détails qui suivent :

Enfin nous avons à espérer dans un avenir très prochain, une génération de demoiselles qui n'effraieront plus les épouseurs, car, aux connaissances scientifiques de celles-là, à leurs talents d'agrément viendra s'ajouter la science indispensable du ménage, et surtout celle des Vatel et des Brillat-Savarin.

Et ce bienfait de nos progrès modernes, nous le devons aux écoles ménagères.

Le bel édifice des écoles secondaires de jeunes filles, à Genève, renferme à son étage supérieur l'installation de ces nouvelles classes, greffées, pour ainsi dire, sur l'enseignement secondaire.

Entrons dans la première salle qui se présente à nous ; vaste, claire, bien aérée, ses cuivres et ses dalles resplendissantes de propreté, elle donne l'impression d'une cuisine modèle, dans une exposition.

Au premier plan, sur des linoléums se voient quatre grandes tables recouvertes d'une toile cirée ; à gauche huit évier munis de leurs accessoires et de leurs cases fermées, renfermant les récipients à peluchures et des engins de nettoyage. Au-dessus des évier, un large rayon où s'alignent gaîment et avec symétrie, boîtes à épices, à thé, à café, pots de toutes dimensions, le tout poisé par quelques bouquets de fleurs. — A gauche ce sont des armoires aux rayons ornés de festons, renfermant linge, vaisselle, provisions. A côté, au centre de la paroi, le grand tableau noir.

Au fond de la salle deux fourneaux à gaz, et deux à coke ou à houille, placés de façon à ce que la maîtresse puisse aisément faire sa démonstration, entourée de son groupe. Sur des rayons accro-

chés à la paroi du fond, tout l'arsenal des casseroles et chaudrons en émail ou en cuivre, poêlons et poêles. Au-dessous de ces rayons, des plateformes mobiles destinées à de certaines opérations.

La pièce attenante à cette belle salle est aménagée pour servir de cellier et d'entrepôt, pour les provisions demandant à être tenues au frais. On y voit en outre une rangée de paniers destinés aux achats du marché.

Il est neuf heures ; une escouade de vingt-quatre élèves de treize à seize ans fait son entrée dans la salle de cuisine. Tout d'abord, elles endossent les grands fourreaux de cotonnade bleue, uniforme de l'établissement et qui est sa propriété. Puis les groupes se forment, qui reçoivent chacun le mot d'ordre de leurs travaux. Le groupe désigné pour les achats va se munir des paniers et se rend au marché sous la direction de la maîtresse.

A ce moment arrive une seconde maîtresse ; elle dicte le menu du jour, fixé par le programme du cours ; une des élèves copie ce menu sur le tableau noir, mettant son amour-propre à l'enjoliver de fantaisies graphiques. Et au-dessous de chaque vocabulaire du menu, le mot allemand-correspondant doit être écrit sous la dictée de la maîtresse. Ce mot devra être répété et appris par toutes les élèves ; courte leçon de choses qui ne sera pas perdue pour l'avenir.

Aussitôt que le groupe des achats est de retour, l'activité bat son plein autour des tables de préparation. Les institutrices ont fort à faire à expliquer, montrer, rectifier, enseigner à préparer et parer les viandes, après avoir fait la démonstration, à l'aide de tableaux suspendus à la muraille, de quelle partie de la bête ces morceaux proviennent. Et tandis qu'elles épluchent les légumes, et préparent les farineuses, les élèves apprennent leurs degrés de propriété nutritive, car rien n'est négligé dans l'enseignement. Tout se passe tranquillement, sans agitation, sans babil ; il y a de la discipline et il n'y en a pas, car dans les vues de M. le Directeur des Ecoles professionnelles, l'enseignement doit avoir un caractère plutôt familial. Ici pas d'élève qui bâille, qui ait l'air maussade ou distrait, rien qui rappelle ces écoliers qui trouvent toujours l'heure trop longue. Chacune des jeunes filles prend un vif intérêt à son travail, car l'examen, je veux dire le repas de midi, mettra en évidence le talent, l'intelligence et surtout la vigilance de la jeune cuisinière.

Le dernier coup de feu donne à la salle un aspect particulièrement animé ; dam ! c'est qu'il s'agit d'amener à bonne fin ces biscuits, gâteaux de Savoie, qui déjà ont gonflé dans leurs moules et ont pris une couleur dorée ; l'arôme du citron qu'ils répandent joint au fumet du rôti et de la soupe aux légumes, sont remplis de douces promesses.

Cependant le couvert a été mis ; les nappes sont éblouissantes de blancheur, tout est exquisement propre et disposé suivant les règles de la tenue d'une bonne maison. De gracieux piquets de fleurs ornent la serviette des visiteurs, devenus des hôtes. Les élèves dont c'est le tour pour le service des tables ont échangé le fourreau de cotonnade contre un tablier blanc de percale, sans luxe, mais d'une coupe coquette. Et les voilà qui s'appliquent à leurs graves fonctions de dresser les mets, de les apporter sur la table et de servir le potage ; tout cela d'une main que la timidité rend tremblante ou inhabile, ce qui, pour le visiteur, constitue un vrai charme.

Tout ce qu'on m'a servi était excellent, cuit à point, mitonné, délicat. Ici un plat manqué, ce nuage à tristesse des ménages, est inconnu.

Un café à l'eau servi aux dames, remplace pour elles le vin, qui est à juste titre exclu de l'institution. S'il est vrai qu'une nourriture substantielle est un des spécifiques contre l'alcoolisme, il faut tout d'abord prouver que la jeunesse le prouve en s'abstenant de vin au repas.

En peu de minutes, les tables sont desservies ; puis, toujours sous l'œil des maîtresses, commentent les opérations du lavage de la vaisselle et de la remise en état de toutes choses. Tout cela s'opère avec un entrain joyeux qui fait plaisir à voir. Plus d'une de ces fillettes qui hier se croyait déshonorée de toucher à une telle besogne chez ses parents, l'accomplit ici de gaîté de cœur.

Passons maintenant dans la salle de blanchissage. Là, même animation, même aspect réjouissant que dans l'autre. Huit élèves s'évertuent à laver, dans des bassins doublés de zinc, le linge que les lessiveuses automatiques à feu de gaz ont bouilli pen-

dant deux heures ; des robinets à eau froide et à eau chaude fournissent en abondance de quoi faire lessive blanche. D'autres jeunes filles sont occupées aux tables de repassage ; l'une a grand peine à venir à bout d'une nappe, et la maîtresse lui vient en aide ; l'autre met beaucoup de temps à tuyaute une bavette de bébé confectionnée à la classe de couture. Les fers sont alignés sur une rangée de réchauds à flamme comprimée.

Et l'on a de tout cela l'impression que l'édilité genevoise n'a rien épargné pour faire des élèves des classes scientifiques non seulement des femmes instruites, mais des femmes utiles, de bonnes mères de famille, et l'on se sent tout réjoui à cette perspective.

L'école de couture et celle de coupe mériteraient une description spéciale, mais rien ne fatigue comme les descriptions ; aussi permettez, chers lecteurs, que nous nous arrêtions ici.

Mme DESCHAMPS.

Un bon fils.

SOUVENIR DU COLONEL DE VALLIÈRE

Pendant une école d'artillerie à Bière, quelques soldats se plaignirent qu'on leur volait le pain. Toutes les recherches pour découvrir l'auteur de ces vols répétés étaient restées inutiles, quand un jour, le quartier-maître reçut, pour l'envoyer à une brave femme du Valais, un paquet d'une forme singulière et qui lui parut bien contenir du pain. Il en informa immédiatement le colonel de Vallière, qui commanda de laisser partir le colis, mais seulement après avoir relevé le nom du village et celui de la destinataire, et avoir donné l'ordre que les lettres portant le timbre de X. fussent remises à son bureau.

A quelques jours de là, le soldat B. (celui qui avait envoyé le paquet), reçut une lettre de X. Le colonel la lut et put se convaincre que ce jeune soldat était l'expéditeur du pain.

On écrivit au président et au curé du village du jeune homme afin de les informer des soupçons qui pesaient sur lui et obtenir d'eux des renseignements sur sa conduite passée. Le président et le curé s'accordaient à dire que B. avait toujours été un excellent garçon ; ils le louaient beaucoup et assuraient qu'il était incapable de commettre une action malhonnête. Ces bons témoignages concordaient du reste avec ceux des officiers.

Pourtant un certain doute restait chez le colonel. Voulant en avoir le cœur net, il fit appeler le soldat.

« Tel jour, n'avez-vous pas envoyé du pain chez vous ? lui demanda-t-il.

— Oui, mon colonel, répond B. un peu troublé.

— Vous n'ignorez pas que des soldats se plaignent qu'on leur a pris leurs rations et que ces vols ont été commis à peu près en même temps que vous faisiez ces expéditions de pain.

— Oui, mon colonel, mais je vous assure sur mon honneur que je n'ai jamais rien pris.

— Mais ce pain que vous avez envoyé, d'où venait-il ?

— C'était le mien ; quand je suis loin, l'abondance ne règne pas chez nous ; depuis que mon père est mort, je suis le seul soutien de ma mère et de mes sœurs. Alors, j'ai pensé qu'en leur envoyant mon pain, ils s'apercevraient moins là-bas de mon absence.

— Mais alors que mangez-vous ?

— Mon colonel, je vous le dirai puisque vous l'exigez : avec ma ration de viande, je mange le pain que les camarades abandonnent ou jettent.

Le colonel, convaincu que B. lui avait dit la vérité, le congédia afin de ne pas laisser paraître son émotion. Mais il se promit de récompenser le plus tôt possible un si bon cœur.

Le lendemain, il raconta à table ce qui s'était passé la veille et, jetant un écu dans une assiette, il la fit circuler autour de la salle. Puis, au dessert, il fit appeler le soldat qui vint en